

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	42	1260	546	420	42

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	361	145	109	5	11,9 %
			Masculin	899	401	311	37	88,1 %
			Total	1260	546	420	42	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	1	0	0	0 %
				Sans mention	191	42	13	1	2,4 %
				AB	268	150	88	15	35,7 %
				B	296	256	223	18	42,9 %
				TB	98	88	87	7	16,7 %
				TBF	12	9	9	1	2,4 %
				Total	869	546	420	42	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	270	0	0	0	
				AB	56	0	0	0	
				B	43	0	0	0	
				TB	9	0	0	0	
				Total	378	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	764	522	404	41	97,6 %
			En réorientation	76	20	13	1	2,4 %
			Non scolarisés	70	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	339	1	1	0	0 %
			Autres	11	3	2	0	0 %
			Total	1260	546	420	42	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	744	514	395	40
			Autres doublettes	92	32	25	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Camille Pissarro - CPGE - MPSI (11574)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	89 %	94,1 %	94 %	95,2 %
		Autres doublettes	11 %	5,9 %	6 %	4,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques et spécialités suivies en 1ère et Terminale	résultat du contrôle continue et épreuves de spécialité	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire.	Être capable de fournir un travail sérieux et régulier, avoir une bonne capacité d'organisation.	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Faire preuve de curiosité intellectuelle et être respectueux à l'égard des autres.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Faire preuve de volonté, de ténacité même seront bienvenus. Cette formation s'inscrit évidemment dans un projet intégrant les poursuites d'études.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Une non adéquation entre les spécialités et la formation
- Un critère d'âge au regard des impératifs des concours

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La Cordée de la réussite est opérationnel pour l'année 2025/2026. donc ceci ne concerne pas 2024/25

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont examinés au minimum par deux membres différents de la commission. En cas d'hésitation, il peut y avoir jusqu'à quatre lectures du dossier de candidature.

Sur les 1439 dossiers, 546 ont été retenus et classés.

Les spécialités qui auront dû être suivies sont :

- Mathématiques (spécialité en 1ère, spécialité en terminale) - Physique (au minimum en 1ère)
- Autres spécialités pertinentes en plus des mathématiques : sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques.
- Avoir suivi l'option maths expertes est un atout.

Sont prises en compte , l'ensembles des notes des spécialités scientifiques, français, anglais et les notes de 1ère et de Terminale philosophie. Un assez bon

niveau global est attendu, ainsi qu'une bonne maîtrise des programmes de terminale.

Les dossiers non retenus le sont pour les raisons suivantes :

- Résultats et niveau académique global insuffisants
- Non adéquation des enseignements de terminale conformément au cadre du MESR
- Eléments du dossier mettant en lumière une inadéquation entre le profil du candidat et la filière demandée.

La commission s'est efforcée de tenir compte du parcours individuel des élèves

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les modalités d'examen des vœux sont aussi des conseils à suivre.

Notamment, le point concernant les dossiers non retenus. Ils ne le sont pas pour les raisons suivantes :

- Résultats et niveau académique global insuffisants en première et terminale
- Non adéquation des enseignements de spécialité, en 1ère et/ou en terminale conformément au cadre du MESR
- Eléments du dossier mettant en lumière une inadéquation entre le profil du candidat et la filière demandée.

Il est important d'avoir un projet réfléchi et bien renseigné sur les poursuites d'études et surtout de ne pas s'auto-censurer.

Signature :

Gaëtane HERIPRET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Camille Pissarro